Collège Claude GUYOT
6 rue de la 1ère Armée Française
21230 - ARNAY-LE-DUC

☎ *03 80 9011 71*
Mail. 0210001m@ac-dijon.fr

Arnay-le-Duc, le 25 JUIN 2019

NOTE D'INFORMATION
à Mesdames et Messieurs
les Parents d'élèves

TRES IMPORTANT

OBJET : REPORT DES EPREUVES ECRITES du DNB

Madame, Monsieur,

Le Ministère de l'Education Nationale a décidé hier du report des épreuves écrites du DNB.

1. Les épreuves n'auront donc pas lieu les jeudi 27 et vendredi 28 juin. En conséquence, le collège accueillera ces deux jours tous les élèves. Les cours à l'emploi du temps auront lieu normalement.
   Durant les deux jours d'examen (lundi 1er et mardi 2 juillet), comme en avait décidé le CA, le collège sera fermé aux autres élèves. La Direction Départementale en a été informée.
   Les deux sorties prévues (501 à PANTHIER les lundi 1er et mardi 2, AMAP et Green Team le mardi 2), sont maintenues, sans modification.
   Le restaurant scolaire accueillera lundi 1er et mardi 2 les élèves de 3ème demi-pensionnaires, et tout autre élève qui aura procédé à son inscription.
   Mercredi 3 juillet, les ateliers initialement prévus au titre de la *Semaine Autrement* se tiendront comme annoncé, avec les professeurs habituellement de service au collège le mercredi matin.
   Vos enfants, comme prévu dans le cadre de la *Semaine Autrement*, seront accueillis jeudi 4 et vendredi 5 juillet par l'équipe de Vie Scolaire, pour des activités éducatives. Le restaurant scolaire accueillera les élèves présents et demi-pensionnaires, et tout autre élève qui aura procédé à son inscription.

2. Pour les élèves de 3ème :
   - les épreuves écrites du Brevet se dérouleront, selon les horaires qui vous ont été communiqués, les lundi 1er et mardi 2 juillet. Une nouvelle convocation sera adressée à chaque candidat.
   - L'élève qui sera dans l'impossibilité de se présenter aux épreuves écrites de juillet demandera au plus tard le 2 septembre (à son lycée) son inscription à la seconde session, de remplacement, les 16 et 17 septembre. Les familles devront alors adresser un courrier de demande d'inscription à la session de remplacement accompagné des justificatifs (bon de transport, réservation, déménagement, etc.) prouvant l'incapacité du collégien à passer les épreuves les 1er et 2 juillet.
   - Les élèves de 3ème ont la possibilité de conserver leurs manuels scolaires jusqu'à l'examen.

   Ils pourront s'ils le souhaitent rapporter leurs manuels :
   . soit lundi 1er juillet à la fin des épreuves de l'après-midi (dans la salle polyvalente où Mme Seguin, professeur documentaliste, les attendra pour vérification) ;
   . soit laisser leur pile de manuels à la fin des épreuves du brevet, mardi après-midi, sur leur table d'examen (qui sera identifiée), la pile sera vérifiée ultérieurement et les éventuelles factures (en cas de manques ou détériorations) leur seront envoyées par la suite.
   <u>L'ensemble des manuels ainsi que les livres du CDI devront être rapportés mercredi 3 juillet au plus tard.</u> Si ce n'est pas le cas, l'établissement n'émettra pas l'*exeat* du collège, document indispensable pour une inscription en lycée.
   - Le calendrier de la communication sur les affectations post-troisième n'est pas changé (vendredi 28 juin).
   - Les résultats du DNB seront communiqués comme prévu le mardi 9 juillet.

Je vous remercie par avance de bien vouloir porter une attention particulière à ce courrier.
Restant à votre entière disposition, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Principal, P. HUMBERT

COLLEGE CLAUDE GUYOT 21230 ARNAY LE DUC
Le Principal,